

Un bon suivi exige de tenir un registre précis des investisseurs à sonder ; d'utiliser des techniques d'échantillonnage pour choisir qui sonder ; d'utiliser des techniques « d'extrapolation » pour convertir les données de l'échantillon en données globales représentatives ; des techniques de séries chronologiques pour contrôler les résultats des enquêtes consécutives et les ajuster par souci de cohérence ; des techniques pour dériver des estimations trimestrielles à partir d'enquêtes annuelles ou des données annuelles à partir d'enquêtes trimestrielles ; et des méthodes pour vérifier les données par rapport aux sources de données internationales.

Les supports de formation orientent les utilisateurs sur les meilleures pratiques pour :

- compiler et maintenir un registre d'investisseurs complet ;
- s'inspirer de ce registre pour établir un échantillon en vue d'enquêtes à échelle plus réduite ;
- « extrapoler » les données pour tenir compte des non-réponses aux enquêtes ou d'entreprises non incluses dans l'échantillon ;
- préparer des séries chronologiques ;
- dériver des estimations trimestrielles ;
- vérifier les données par rapport aux sources internationales.

Téléchargements

- « L'accès et l'utilisation des sources de données internationales sur les avoirs et engagements extérieurs », Stratégies de financement du développement N° 30 (page 15)
- « Utilisation internationale des données du PRC », Stratégies de financement du développement N° 29 (pages 14-15)
- « Création de séries chronologiques fiables : enseignements du Malawi », Stratégies de financement du développement N° 27 (page 15)
- « Comment estimer le taux de couverture des enquêtes ? », Stratégies de financement

du développement N° 23 (page 15)

- « Comment les pays établissent-il l'échantillonnage APE ? », Stratégies de financement du développement N° 20 (page 15)
- « Comment les pays établissent-ils registres et échantillons ? », Stratégies de financement du développement N° 19 (pages 15-16)
- Suivi et analyse de l'investissement étranger : comment bâtir des institutions viables (section 5.2.1)

Une nouvelle version du Manuel du GTN est en cours d'élaboration. Si vous disposez d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe, consultez le site du PRC CPE pour obtenir la version actuelle.

Vous pouvez aussi nous contacter pour plus d'informations.